

Chômage enregistré et chômage auto-déclaré: une Explication socio-culturelle et socio-politique

De Martin Schuler, Dominique Joye, Fabio Lorenzi-Cioldi, Lausanne

(Commentaire à l'article de P. Stolz, dans cette revue, No. 4, 1985¹)

1. Point de Départ

Dans son article, *P. Stolz* compare le taux de chômage enregistré par l'OFIAMT – en novembre 1980 – et le taux de chômage déclaré par les répondants dans le recensement de cette même année – le 2 décembre –. Le rapport entre ces deux taux² varie largement entre les cantons, de 0 à Appenzell Rhodés Intérieures à 44.1% au Tessin. Une moyenne suisse de 22.7% signifie qu'environ une personne sur cinq se trouvant sans travail et en quête d'emploi, touche des indemnités de la caisse de chômage. Rappelons qu'à l'époque, l'arrêté fédéral d'assurance chômage était en vigueur depuis quatre ans³.

Un modèle de régression multiple permet à *P. Stolz* d'expliquer les écarts dans cette répartition: ce rapport – RSA – serait fonction du niveau de chômage de l'année précédente (ALQ), du pourcentage d'étrangers (NJE) et de la taille moyenne des ménages privés' (PPH). Soit, pour reprendre sa formule:

$$\text{RSA} = 88.306 + 47.664 \text{ ALQ} - 1.252 \text{ NJE} - 24.211 \text{ PPH}$$

avec $R^2 = 0.81$ $Df = 22$ $F = 36.09$

2. Les bases de la question

Si l'idée de comparer deux mesures du chômage nous semble très intéressante, le modèle de *P. Stolz* nous paraît prêter le flanc à deux types de critiques:

¹ «Empirische Untersuchungen über das Verhältnis zu selbstdeklarerter Arbeitslosigkeit in der Schweiz».

² Variable RSA dans l'article mentionné; il s'agit du rapport entre chômeurs complets enregistrés et auto-déclarés.

³ Arrêté fédéral instituant l'assurance chômage obligatoire (régime transitoire) du 8 octobre 1976 et l'ordonnance sur l'assurance chômage du 14 mars 1977.

- 1 D'un point de vue statistique, la distribution des cantons sur la variable dépendante est loin d'être normale. Elle montre en fait que la relation dégagée par *P. Stolz* pourrait ne pas être valable pour une partie de la Suisse.
- 2 Dans son modèle, *P. Stolz* n'utilise que des variables socio-économiques. Or il nous semble que des aspects politiques ou socio-culturels jouent un rôle important dans la propension à s'inscrire auprès d'une caisse de chômage et à y être accepté. On sait par exemple, qu'une variable comme celle du taux d'activité féminin⁴ n'est pas déterminée par les seules contingences économiques. Dans ce sens, dire que la principale variable explicative est le taux de chômage de l'année précédente ne nous semble pas la démarche la plus pertinente, même si d'un point de vue statistique elle rend compte de 72% de la variance. Au contraire, des indicateurs tels que ceux que nous prônons devraient inclure explicitement les aspects socio-politiques.

Dans ce sens, il nous paraît important de démontrer comment les cantons, pris comme des sociétés⁵ à par entière, peuvent influencer des mesures d'application de la politique fédérale⁶. L'hypothèse peut être avancée que la politique sociale de la Confédération, dans les années soixante et septante, a contribué à aggraver les disparités cantonales et régionales plus qu'à les diminuer.

Aussi, après avoir étudié la structure du rapport entre chômage enregistré et auto-déclaré, nous allons introduire dans le modèle une première variable politique, en plus du chômage de l'année antérieure. Dans un deuxième temps, nous allons proposer un modèle alternatif, avec seulement des indicateurs socio-politiques comme variables indépendantes.

3. La distribution des chômages déclarés et enregistrés

Le graphique 1 montre la relation entre ce rapport (RSA) et le taux de chômage enregistré en 1979. On peut y voir deux ou trois groupes de cantons bien différenciés⁷.

⁴ Qui varie entre 30.8% (VS) et 42.4% (BS) pour les femmes entre 15 et 62 ans.

⁵ Pour un développement de l'importance sociale des frontières cantonales et de l'intérêt de définir le canton comme société, cf. *Joye, D.* Structure politique et structures sociales, Thèse, Genève, 1984.

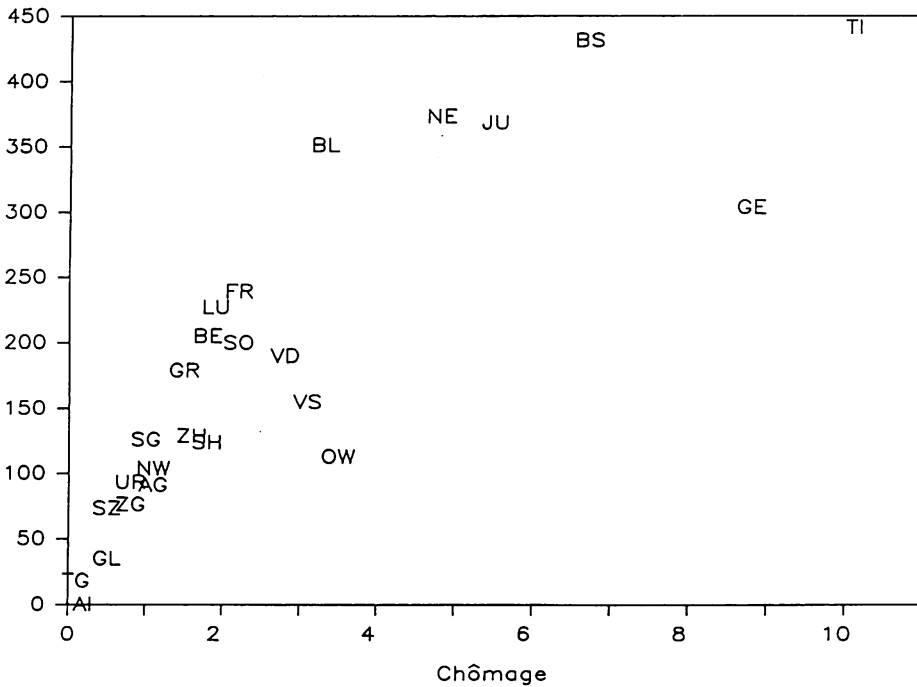
⁶ Comme exemple d'étude des disparités cantonales dans l'application des mesures fédérales, on peut citer *M. Wemegah*, Administration fédérale et aménagement du territoire, Georgi, Saint-Saphorin, 1979, ou *R. Germann, C. Roig et P. Urio, M. Wemegah*, Fédéralisme en action, Georgi, Saint-Saphorin, 1979.

⁷ Notons que l'on peut aussi se demander si une relation linéaire, sans transformation de la variable dépendante, est la plus pertinente, sachant que celle-ci ne dépassera quasiment jamais une valeur de 1.

- 1 Six cantons ont des valeurs élevées, entre 30 et 44% et un taux de chômage supérieur à 0.4%, mais pouvant atteindre jusqu'à 1%.
- 2 Un groupe de cantons se caractérise par des valeurs de RSA variant de 15 à 25% et un taux de chômage enregistré entre 0.2 et 0.3%.
- 3 Un troisième groupe se démarque par un taux d'auto-déclaration inférieur à 13% et des taux de chômage inférieurs à 0.2%⁸.

Chômage enregistré et RSA

Pour mille



Il faut noter que ce troisième groupe englobe tous les cantons de la Suisse orientale et centrale alors que les deux premiers sont composés des cantons de la Suisse occidentale: cantons romands mais aussi Berne, les deux Bâle, Soleure et le Tessin. Un tel découpage renvoie donc à l'image d'une Suisse bien différenciée géographiquement, et marquée par un clivage qui retrouve la frontière

⁸ Bien que son taux de chômage avoisine 0.4% on peut rattacher Obwald à ce groupe.

socio-culturelle de *R. Weiss*⁹. Cette frontière réapparaît en étudiant bien d'autres thèmes¹⁰, recouvrant, le plus souvent, des clivages politiques et les types d'organisation de l'Etat.

Le modèle de *P. Stolz* donne des résultats bien différents si on l'applique aux différents sous-groupes: certes le R^2 de 0.81 est maintenu pour les deuxième et troisième groupes, mais cette valeur tombe à 0.2 pour le premier. En d'autres termes, on s'aperçoit que les variables «proportion d'étrangers» et «taille des ménages» ne jouent fondamentalement qu'un effet correcteur pour les cantons du premier groupe¹¹ qui sans cela connaîtraient dans ce modèle un rapport entre chômage enregistré et déclaré proche de 100%¹²!

Compte tenu de ce qui précède on peut légitimement supposer que si le modèle de *P. Stolz* correspond aux cantons dans lesquels ce rapport entre les deux modes d'enregistrement du chômage est faible, ce n'est pas le cas dans ceux où il est élevé. En ce sens, on s'aperçoit que les variables utilisées pour expliquer les résidus jouent un rôle ad hoc. Enfin, la forte cohérence géographique que le graphique 1 laisse entrevoir, ouvre la porte à d'autres types d'interprétation, plus marqués par le socio-politique que par les seules contraintes économiques.

4. Modèle 1: Niveau de chômage et situation politique

Sans vouloir tester tous les modèles à disposition, on se rend pourtant compte de la richesse des explications à disposition en consultant le tableau 1.

Tableau 1

Coefficients de corrélation entre RSA et quelques variables choisies¹³

1. Chômage enregistré 1979	0.851
2. Votations pour l'égalité des droits (1981)	0.766
3. Fonctionnaires cantonaux et communaux (1975)	0.690
4. Langue (% de germanophones, 1980)	-0.622
5. Force de la gauche (% , élections CN 1983)	0.592
6. Population vivant dans une agglomération (%)	0.578
7. Taille du ménage (1980)	-0.532
8. Impôts cantonaux et communaux (1984)	0.528
9. Secteur primaire (1980)	-0.527
10. Etrangers (% de la population active)	0.454
11. Evaluation de l'équipement social (1978)	-0.043

⁹ Cf. *R. Weiss*, «Die Brünig-Napf-Linie als Kulturgrenze zwischen Ost- und Westschweiz auf volkswissenschaftlichen Karten» in *Geographica Helvetica*, No 3, 1947.

¹⁰ Cf. à ce propos *Schuler et al*, *Atlas structurel de la Suisse*, Zürich, Ex Libris, 1985.

¹¹ Surtout Genève et le Tessin, comme le montre le graphique 1.

¹² Le signe de la corrélation simple entre proportion d'étrangers et RSA est positif: 0.454.

¹³ Variables 1, 6, 7, 9, 10 d'après *P. Stolz*, op. cit. Les autres sont tirées de *Schuler, M.* et al, op. cit.

Cette liste montre clairement que bon nombre de variables socio-politiques ont un lien non négligeable avec le rapport RSA! La relation avec la votation populaire sur l'égalité des droits entre hommes et femmes illustre bien l'importance du thème «égalité sociale» en ce domaine. D'où, sans plus entrer dans le détail des justifications théoriques, il est maintenant possible de présenter un premier modèle:

$$\text{RSA} = 2.21 + 35.65 \text{ ALQ} + 0.302 \text{ GAUCHE}$$

$$R^2 = 0.81 \quad \text{DI} = 23 \quad F = 49.56$$

Cette équation reprend le premier terme présenté par *P. Stolz*, le chômage de l'année précédente (ALQ) mais, en y ajoutant une seule variable et non deux, l'importance des partis de gauche, on obtient un pouvoir explicatif aussi bon. A défaut d'autres qualités, un tel modèle a au moins la vertu de la parcimonie!

L'ordonnée à l'origine n'est pas statistiquement significative, ce qui est théoriquement pertinent: s'il n'y a pas de partis de gauche ni de chômeurs, le rapport RSA doit nécessairement être nul.

5. Modèle2: Politique et socio-culturel

Nous avons déjà mentionné les réticences que nous avons d'utiliser le taux de chômage de l'année précédente pour prédire le rapport entre deux indicateurs du chômage. Nous proposons ici un modèle constitué par l'importance des partis de gauche, le poids de la fonction publique et la langue. En quelques mots, voici les justifications que nous pouvons amener pour valider le choix de ces variables:

- 1 Une forte présence des partis de gauche reflète la volonté de la société de promouvoir des intérêts syndicalistes ou, à tout le moins, de justice sociale. Il est probable, pour reprendre les termes de *P. Stolz*, que, dans un tel contexte, un chômeur aura moins de barrières psychologiques à franchir pour se faire reconnaître comme tel. Certains de ces cantons auront d'ailleurs tendance à faciliter l'accès aux bénéfices de l'arrêté fédéral, voire à aller au-delà. *P. Stolz* cite l'exemple des cantons du Nord-ouest de la Suisse où des allocations complémentaires aux chômeurs évitent qu'ils ne dépendent de l'aide sociale.
- 2 Une proportion importante de fonctionnaires cantonaux et communaux indique la volonté du canton de prendre en charge un certain nombre de tâches. En l'occurrence, il est probable que l'application de l'arrêté fédéral sur le chômage, en vigueur depuis quatre ans, s'est trouvée en face de situations cantonales fort différentes. On peut supposer que mieux l'administration cantonale est armée, meilleurs sont les services rendus aux chômeurs.
- 3 L'appartenance linguistique intervient finalement à plusieurs niveaux. Il n'est d'abord pas à exclure que des difficultés linguistiques, liées au questionnaire

du recensement, aient amené des réponses légèrement différentes suivant les parties du pays. Mais surtout il semble que l'on ait une conception différente de l'Etat suivant la région linguistique et les traditions politiques¹⁴.

A partir de là, on peut présenter le modèle suivant:

$$\text{RSA} = 5.314 + 0.301 \text{ GAUCHE} + 1.998 \text{ FONCT} - 0.138 \text{ GERMAN}$$

$$R^2 = 0.632 \quad \text{DI} = 22 \quad F = 12.58$$

Même si ce modèle a apparemment un pouvoir explicatif plus faible que ceux utilisant la variable «niveau de chômage» il pallie leurs problèmes de distribution statistique. Mais surtout il montre que les variables socio-politiques ont un impact non négligeable lorsqu'il s'agit de décrire un aspect de la réalité fortement marqué par le contexte social et politique comme le rapport entre taux de chômage déclaré et enregistré.

Nous avons choisi cet exemple pour montrer qu'au delà des indicateurs socio-économiques, le fédéralisme a encore un grand impact sur l'application des mesures fédérales. Pour se convaincre du rôle extrême du fédéralisme, pouvant parfois aboutir à des injustices individuelles, il suffit de comparer les cas les plus frappants: dans les cantons de Soleure et Thurgovie, fort comparables aux points de vue linguistique, de la taille et de la structure économique, 600 personnes se sont déclarées en quête d'un emploi lors du recensement alors que Soleure enregistrait 128 personnes demandeurs d'emplois et Thurgovie seulement 10. Enfin, il faut insister sur le fait que l'importance du chômage en 1980 était particulièrement faible et que toute approche qui tente d'expliquer le RSA en considérant cette période, risque d'aboutir à des interprétations difficilement généralisables.

¹⁴ La caricature populaire montre l'Etat comme une institution à gruger en pays latin alors que le respect semble plus fort en pays germanique.